

À une séance régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Praxède, tenue le 03 février 2014 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

M. Jean-François Roy
M. Paul Audet
Mme Lise Gosselin

M. Gilles Deshaies
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice-générale, secrétaire-trésorière est aussi présente.

2014-02-25 Ouverture de la session

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19H10.

Adoptée.

2014-02-26 Adoption de l'ordre du jour du 03 février 2014

Il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

2014-02-27 Dispense de lecture du procès-verbal du 13 janvier 2014

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Gilles Deshaies
Et résolu unanimement d'accorder la dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014 puisque tous les élus en ont pris connaissance.

Adoptée.

2014-02-28 Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2014

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2014.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Chaque élu reçoit la liste de correspondance qui est déposée au conseil.

2014-02-29 Journée d'information sur l'eau

Il est proposé par Mme Lise Gosselin
Appuyé par M. Jean-François Roy
et résolu unanimement d'inscrire le conseiller M. Gilles Deshaies à la journée d'information sur l'eau qui se tiendra le 26 mars prochain à Victoriaville.

Le coût de cette inscription est de \$50.00.

Adoptée.

AFFAIRES NOUVELLES

Dossier: Mise aux normes: Eau potable: Centre communautaire

Mme Vachon informe les élus des directives obtenues par le Ministère de l'Environnement. En effet, notre ingénieur et Mme Vachon ont eu une rencontre avec les représentants du MDDEFP concernant le réseau d'aqueduc. Vu les contraintes quant à l'utilisation du puits commun avec M. Gonthier et Mme Daguerre, il y a lieu que la Municipalité procède à l'installation de son propre puits.

2014-02-30 Résolution: Mandat à l'hydrogéologue

Attendu que suite à la rencontre avec le MDDEFP, aucun ouvrage quel qu'il soit n'est permis dans un rayon de 30 mètres d'un puits desservant un édifice public;

Attendu que les propriétaires du puits ont été rencontrés et que cette contrainte hypothèque de façon majeure leur propriété;

Attendu que les propriétaires du puits pourraient faire une demande pour cesser l'alimentation en eau de l'édifice municipal et que cette demande sera vraisemblablement acceptée par le MDDEFP, ce qui imposerait à la municipalité la création d'un nouvel ouvrage de captage;

Attendu que les services d'assistance technique d'une firme d'hydrogéologues sont requis pour les démarches préparatoires, les analyses et l'émission d'un rapport sur les caractéristiques du puits;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Paul Audet

et résolu unanimement de mandater la firme Laforest Nova Aqua pour assister la municipalité dans ses démarches, et accepter l'offre de service déposée, portant le numéro 2741, datée du 3 février 2014, laquelle offre se chiffre à \$14,358.65 plus taxes.

La directrice générale est donc mandatée pour signer cette offre de service pour et au nom de la Municipalité de Ste-Praxède;

Adoptée.

2014-02-31 Mandat à SNC Lavalin "Puits municipal"

Attendu que la municipalité doit procéder à la construction d'un puits pour desservir le bâtiment communautaire;

Attendu qu'une fois le rapport hydrogéologique du puits complété, il est requis de préparer un rapport d'ingénierie et des plans et devis pour accompagner une demande de certificat d'autorisation au MDDEFP;

En conséquence, il est proposé par M. Gilles Deshaies
Appuyé par M. Gaétan Lapointe

et résolu unanimement de mandater la firme SNC Lavalin pour réaliser les activités pertinentes à l'obtention du certificat d'autorisation de la part du MDDEFP.

Adoptée.

Projets : T.E.C.Q.

Les élus souhaitent cibler certains travaux de voirie advenant la reconduction du programme TECQ.

Afin de pouvoir procéder aux appels d'offres tôt en saison, il est opportun d'identifier les travaux à réaliser en voirie municipale. Évidemment, la construction d'un puits pour régulariser les normes du MDDEFP, est prioritaire mais les élus souhaitent quand même établir les travaux à prioriser en voirie.

2014-02-32 Travaux de voirie : T.E.C.Q.

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

et résolu unanimement de cibler les travaux de voirie suivants, advenant la reconduction du programme TECQ.

- Chemin Thibodeau : Excavation et rechargement, reprofilage de fossés, gravier
- Rang B & C: Excavation et rechargement, reprofilage de fossés, roc
- Chemin du Hameau: Excavation et rechargement, reprofilage de fossés, roc
- Rang 9 & 10: Excavation et rechargement
- Chemin Létourneau: reprofilage de fossés

Si l'annonce du programme de subvention était connu, le conseil mandate la directrice-générale à débiter les démarches pour présenter une programmation de travaux au Ministère des Affaires Municipales.

Adoptée.

2014-02-33 Mandat à SNC Lavalin : Prévisions budgétaires « TECQ »

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Paul Audet

et résolu unanimement de mandater la firme SNC Lavalin pour nous offrir l'aide technique requise pour évaluer le coût des travaux présentés sur une éventuelle programmation de travaux, dans le cadre du programme TECQ.

Adoptée.

2014-02-34 Adoption du règlement #210-2014 (Code d'éthique)

«CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX»

Attendu qu'en vertu de la «Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale», le conseil municipal doit adopter un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Paul Audet lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2014;

Attendu que tous les membres du conseil, sans exception, ont préalablement reçu, conformément à la loi, une copie du règlement au moins 2 jours juridiques avant la tenue de la séance;

Attendu que les membres du conseil présents confirment avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture;

Attendu que l'article 445 de code municipal concernant la dispense de lecture;

Attendu que les membres du conseil présents s'en déclarent satisfaits;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Lise Gosselin

Et résolu, à l'unanimité des conseillers, que le règlement portant le n° 210-2014 concernant le «Code d'éthique et de déontologie des élus» soit et est adopté.

Le texte complet de ce règlement se retrouve au livre des règlements municipaux.

Adoptée.

2014-02-35 Résolution: Projet de la Fondation Jeunesse Secondaire

Considérant l'importance de sensibiliser les jeunes aux efforts mis par la Ville de Disraeli et par leurs municipalités pour leur offrir un milieu de vie agréable;

Considérant l'importance de sensibiliser les jeunes au potentiel d'avenir de notre milieu;

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par Mme Lise Gosselin

Et résolu unanimement d'appuyer le projet **PROMO CLIP VIDÉO WEB 2.0** présenté par la Fondation Jeunesse Secondaire Disraeli dans le cadre de l'appel de projets du fonds régional pour la réussite éducative.

Adoptée.

2014-02-36 Résolution: Projet pour le cirque Adodado

Considérant l'apport des jeunes artistes du Cirque Adodado à la renommée de la Ville de Disraeli et du secteur sud de la MRC des Appalaches;

Considérant leur contribution souhaitée aux efforts d'animation de notre milieu, particulièrement en période estivale

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement d'appuyer le projet de formations et de prestations présenté par le responsable du Cirque Adodado dans le cadre de l'appel de projets du fonds régional pour la réussite éducative.

Adoptée.

2014-02-37 Résolution: Projet École Polyvalente de Disraeli

Considérant l'importance de l'École polyvalente de Disraeli dans les sphères culturelle et économique du secteur sud de la MRC des Appalaches;

Considérant l'adhésion aux efforts du milieu afin de diminuer la problématique du décrochage scolaire, tel que stipulé au plan d'action stratégique du comité de diversification économique du secteur sud de la MRC des Appalaches;

Considérant les effets bénéfiques de la réussite scolaire sur le potentiel d'avenir des jeunes;

Considérant l'impact d'une offre d'activités formatrices et stimulantes aux jeunes sur la réduction d'activités répréhensives et les actes de vandalisme

Il est proposé par M. Jean-François Roy

Appuyé par M. Gilles Deshaies

Et résolu unanimement d'appuyer le projet **ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET AIDE AUX DEVOIRS** présenté par l'École polyvalente de Disraeli dans le cadre de l'appel de projets du fonds régional pour la réussite éducative.

Adoptée.

2014-02-38 Résolution: Dépôt au DGE: Rapport des dépenses électorales

Il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

et résolu unanimement de confirmer que, tel que requis par l'article 513.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la directrice générale/secrétaire-trésorière dépose la section 2 du rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons en argent dont le total est de 100 \$ ou plus, transmis par les candidats à l'élection du 3 novembre 2013.

Adoptée.

2014-02-39 Résolution: Don: Société de recherche sur le cancer

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

et résolu unanimement de faire un don de \$50.00 à la Société de Recherche du Cancer.

Adoptée.

2014-02-40 Résolution: Don: Cancer et vie

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Gilles Deshaies

et résolu unanimement de faire un don de \$ 75.00 au Groupe d'entraide Cancer et Vie.

Adoptée.

2014-02-41 Résolution: Pacte rural

Attendu que la Municipalité de Ste-Praxède dispose d'un solde de \$730.00 dans l'enveloppe du pacte rural 2007-2014;

Attendu que la Municipalité est disposée à contribuer pour la réalisation de ce projet;

Attendu que le conseil municipal et le comité du pacte rural jugent opportun d'utiliser ce montant, comme phase 2, au projet déposé en mai 2013 afin d'embellir le noyau villageois;

En conséquence, il est proposé par Mme Lise Gosselin

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement que le conseil municipal dépose un projet pour utiliser le solde disponible dans le cadre du pacte rural, à la MRC des Appalaches;

Ce projet de l'ordre de \$912.50 sera un ajout « phase 2 » à notre demande d'embellissement du noyau villageois et financé par \$730.00 du pacte rural et \$182.50 de contribution municipale.

Le conseil mandate Mme Josée Vachon, directrice-générale, à signer pour et au nom de la Municipalité de Ste-Praxède, les documents requis pour la présentation de ce projet.

Adoptée.

2014-02-42 Location de machinerie: Niveleuse

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Gaétan Lapointe

et résolu unanimement d'autoriser l'inspecteur Richard Bellavance à procéder à la réservation de la niveleuse pour que la machinerie soit disponible au moment requis.

Adoptée.

2014-02-43 Assurances municipales 2014

Attendu que la MRC des Appalaches a procédé à un appel d'offres publiques concernant le renouvellement des assurances des municipalités concernées;

Attendu que la firme Raymond Chabot Grant Thornton agit à titre de consultant dans ce dossier

Attendu que le rapport d'analyse concernant les conditions de renouvellement, préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton -terme 2014-2015 est présenté au Conseil

En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement de renouveler le portefeuille d'assurances municipales de Sainte-Praxède, avec la compagnie BFL pour un montant de \$ 3,200.00, excluant les taxes, pour la période du 1^{er} mars 2014 au 1^{er} mars 2015

Adoptée.

2014-02-44 Résolution : Paiement des comptes au 3 février 2014.

Il est proposé par M. Paul Audet

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement de confirmer et accepter le dépôt de la liste des comptes payés au 03 février 2014, laquelle s'élève à \$42 670.94

Adoptée.

Josée Vachon, sec.trés, dir-gén. Je certifie que la Municipalité de Ste-Praxède dispose des crédits nécessaires pour payer les comptes déposés.

Questions des élus et employés

2014-02-45 Projet de règlement: circulation des véhicules tout terrain

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Gilles Deshaies
et résolu unanimement que les élus sont d'accord pour qu'un règlement permettant la circulation des véhicules tout terrain soit adopté.

Les membres du conseil sont d'accord pour autoriser la circulation sur tous les chemins municipaux de notre territoire.

Adoptée.

2014-02-46 Achat de plumes fontaines personnalisées

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par Mme Lise Gosselin
et résolu unanimement de se procurer un maximum de 75 plumes fontaines personnalisées, auprès de la Compagnie Monte Carat, pour un montant d'environ \$1,500.00.

Adoptée.

Questions des personnes présentes

2014-02-47 Résolution: Levée de la séance

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
et résolu unanimement de lever cette séance à 20H20.

Adoptée.

M. Daniel Talbot
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière